

Ces handicapés qui forcent les portes de l'emploi

Mettre en avant ses compétences pour vaincre les préjugés du monde du travail. Des salariés témoignent

« La société doit s'adapter au handicap comme quelque chose d'ordinaire », tel est le credo de Philippe Chazal, le vice-président du Conseil national consultatif des personnes handicapées et auteur de *Témoignages de travailleurs aveugles*, publié en juin aux éditions du Cherche Midi. Le taux d'emploi des personnes handicapées est de 35 % contre 65 % de la population active.

Pourtant les politiques publiques s'efforcent d'inscrire dans la législation un cadre qui favorise l'emploi des personnes handicapées, avec parfois quelques résultats. La loi du 10 juillet 1987, qui a instauré l'obligation pour les entreprises de 20 salariés et plus d'atteindre le quota de 6 % de leur effectif en personnel handicapé, a été suivie d'une hausse du nombre de salariés handicapés en entreprise. En revanche, « depuis 2009, la lourdeur du handicap n'est plus prise en compte », souligne M. Chazal, ce qui a créé un effet d'aubaine pour les entreprises peu scrupuleuses, qui peuvent être tentées de privilégier les handicaps légers dans leurs recrutements.

Quoi qu'il en soit, « les résultats restent très insuffisants », conclut l'Institut Montaigne, dans le rapport « Dix ans de politique de diversité : quel bilan ? », publié fin septembre : le taux de chômage des handicapés est toujours le double de celui de l'ensemble de la population active et la part de CDD est en hausse. Les travailleurs en



Une jeune femme handicapée aux commandes d'un avion de rallye spécialement équipé. GILLES BOUQUILLON/GAMMA-RAPHO VIA GETTY IMAGES

situation de handicap ne peuvent pourtant attendre ni le retour de la croissance, ni une politique volontariste pour se faire une place sur le marché du travail. Nombreux sont ceux qui, par leur combat personnel, améliorent la situation en

accédant à des professions jugées pourtant « impossibles ».

« Je serai la première femme handicapée pilote de voltige », affirme Dorine Bourneton, 40 ans. Dès l'âge de 16 ans, lorsqu'elle s'est retrouvée en fauteuil roulant à la suite d'un accident d'avion, elle a décidé d'écrire une page de l'aéronautique. Quatre ans après son crash, en 1995, elle obtient son brevet de pilote. A l'époque, tous les sélectionnés du Tour aérien des jeunes pilotes, dont elle fait partie, faisaient carrière dans l'aéronautique. Pour elle, impossible ! lui dit-on. Ça porterait préjudice à la profession. « Quelques années plus tôt, c'étaient les femmes qui se heurtaient à ce genre de résistance », précise-t-elle.

Elle n'a jamais renoncé à son rêve. « Mon but était alors que les personnes handicapées puissent accéder au statut de pilote professionnel », dit-elle. Elle crée une commission de pilotes handicapés au sein de l'Aéroclub de France, puis monte, en 2002, en collaboration avec les pompiers, une mission de surveillance aérienne des feux de forêts dans le Lot-et-Garonne. Et en 2003, c'est gagné : la li-

cence de pilote est ouverte aux personnes en situation de handicap. Le premier à avoir obtenu sa licence est Eric Dabas en 2006. Depuis, il y en a eu sept. C'est peu, mais hautement symbolique.

Exemplarité

Les combats gagnés sur le front de l'emploi ne sont pas tous si spectaculaires, mais porte après porte ou plutôt métier après métier, ils élargissent l'accès au marché du travail des personnes en situation

de handicap. « Sans masquer les difficultés que représente le handicap, ils montrent les capacités de travail qu'il y a derrière, et changent le regard de la société », explique Philippe Chazal.

Daniel Farnolle, 36 ans, s'est ainsi imposé dans le monde des commerciaux. « Mon handicap était vraiment un frein à cause de l'image de l'assureur type », dit-il. C'est Delphine Gallay, responsable de la mission handicap et diversité de l'assureur April, qui l'a contacté, en 2012, au Salon virtuel de recrutement de travailleurs handicapés, Handi2Day : « Tous les contacts se font par téléphone, et on n'a pas le droit de demander la nature du handicap au candidat. A la fin de l'entretien, Daniel m'a dit qu'il était atteint de nanisme. Lorsque j'ai parlé de son recrutement aux équipes, au début, tout le monde a bugué. Mais il est tellement bon que ça fait taire tout le monde », dit M^{me} Gallay. Aujourd'hui, M. Farnolle est responsable d'agence à Paris. L'exemplarité fait tomber des barrières : « Après, les salariés en parlent », remarque M^{me} Gallay. Lorsqu'elle fait le tour des vingt-cinq sociétés d'April, soumises à l'obligation légale du 6 %, la responsable de la mission handicap reconnaît passer la moitié de l'heure d'entretien avec les dirigeants à « casser les préjugés ».

« Informer les employeurs, comme l'ensemble de la société, sur ce qu'on peut faire en étant non-voyant », c'est l'objectif que poursuit Philippe Chazal, en recueillant des témoignages de handicapés qui « ouvrent les portes de l'emploi ». Après *Les Aveugles au travail*, publié en 1999 (éd. Le Cherche Midi), il a eu de nombreux retours de non-voyants. « Ça ouvre aussi des possibilités aux personnes en situation de handicap », explique-t-il. Dans son ouvrage, il donne ainsi la parole à Bertrand Catherine, bibliothécaire, Nicolas Caraty, guide de musée, Hamou Bouakkaz, élu PS, ou encore Stéphane Forgeron, inspecteur dans le secteur bancaire, et Eric Brun-Sanglard, architecte d'intérieur, autant de métiers plutôt contre-intuitifs pour des aveugles. ■

ANNE RODIER

Le Monde 17/11/2014

« Je serai la première femme handicapée pilote de voltige »

DORINE BOURNETON
40 ans